

"and few of his followers that of non-restraint.....The name is clearly a misnomer, and is calculated to mislead and deceive the public; for there is not an asylum now in existence that does not use restraint in some form, either strong cloathing, inanutation, strong rooms, isolations therein & & &.....Holding a person by one's hand is no less a method of restraint than holding him by a muff or a camisole, and the question which of them we shall adopt should be decided, not by the force of names, but by a careful investigation of their effects, both upon the patient and the attendants.....England boasts of being (as regards the treatment of its insane) the country of non-restraint; but it will repudiate, I do not doubt, the addition that it is equally entitled to the designation of the country of fractured ribs."

Dans le même rapport, sous le titre de "Rib Fractures and other Casuaities from Non-restraint"—le Dr Gale présente une formidable liste de morts et de blessures causées par les luttes entre gardiens et aliénés, dans les asiles anglais; liste dans laquelle il n'y a pas moins de huit cas de malades dont la mort a été causée, d'après constatation juridique, par la fracture d'une ou de plusieurs côtes suivie d'inflammation de la plèvre ou des poumons; une mort a été aussi causée par rupture de la vessie, constatée par l'enquête, bien que classée péritonite dans les registres de l'asile; sans compter un nombre considérable d'autres accidents de diverses natures, résultats directs de l'application du système de la *non-restraint*. Il est prouvé que les gardiens, de guerre lasse, ont souvent recours à l'expédient de se mettre à genoux ou de s'asseoir, sur le corps du malheureux qu'ils ont mission de contenir, dans l'obligation qui leur est faite de ne jamais avoir recours aux moyens mécaniques, cent fois plus humains et moins révoltants.

Loin de moi l'idée d'invoquer tous les accidents qui peuvent arriver dans les asiles de la *non-restraint*, comme arguments contre cette théorie: tous les asiles ont, de fois à autre, à enregistrer des accidents, même des homicides et des suicides; mais les accidents dont on parle ici sont des accidents causés par l'application directe de la *non-restraint*, des accidents que les moyens mécaniques de contrainte auraient prévenus. La *non-restraint* ne diminue